

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

PLV : 00116069 page : 1

Destinataires

SIAEP KARST DE LA CHARENTE (secretariat@karst16.fr)

S.A.U.R. LIMOGES (smontoux@saur.fr)

MAIRIE DE AUSSAC VADALLE (mairie@aussac-vadalle.fr)

Délégation Départementale
de la Charente

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : KARST SAUR

Prélèvement	00116069	Commune	AUSSAC-VADALLE
Unité de gestion	0333 KARST SAUR	Prélevé le :	mardi 04 octobre 2022 à 12h15
Installation	UDI 000326 PUYREAUX	par :	DAVID POTIER
Point de surveillance	0000002474 LE CHALET DE LA BOIXE	Type visite :	D1
Localisation exacte	CHALET DE LA BOIXE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	19,7 °C		25	

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE LDA16, ANGOULEME 1602
Type de l'analyse : D1V Code SISE de l'analyse : 00120016 Référence laboratoire : 22100401603601

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS				
Chlorure de vinyl monomère	0,11 µg/L	0,5		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00116069)

La teneur en chlorure de vinyle est conforme à la limite de qualité en vigueur. Cette teneur ne vaut que pour le point d'utilisation où elle a été mesurée. Cette valeur n'est pas représentative de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Signé à Angoulême le 7 octobre 2022
le Responsable du pôle bi-départemental Santé Environnement
Vienne et Charente



Philippe VANSYNGEL